

S'attaquer au racisme

Siegfried Mathelet

Numéro 787, novembre–décembre 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83777ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mathelet, S. (2016). S'attaquer au racisme. *Relations*, (787), 6–7.

Padre Melo en danger

Afin d'exiger la protection des militants pour la justice sociale et environnementale au Honduras, et en particulier celle du père jésuite Ismael (Melo) Moreno Coto, les supérieurs des deux provinces jésuites du Canada ont récemment adressé une lettre au premier ministre Justin Trudeau pour qu'il fasse pression sur le gouvernement hondurien en ce sens. Celui qui est connu sous le nom de « Padre Melo », directeur de *Radio Progreso* et collaborateur de *Relations*, craint pour sa vie, notamment depuis l'assassinat de son amie Berta Cáceres, en mars 2016. La leader populaire et autochtone, pourtant bien en vue, a vraisemblablement été tuée pour son opposition à un projet de barrage hydroélectrique dans le nord-est du pays (voir *Relations*, n° 785, août 2016). Au moment de mettre sous presse, la lettre des supérieurs n'avait reçu qu'un simple accusé de réception de la part du cabinet du premier ministre. Le Canada, qui a signé un traité de libre-échange avec le Honduras, est le principal investisseur du secteur minier dans ce pays. Voir : <jesuites.org>.

RÉSISTANCE

Solidarité avec Standing Rock

Depuis le mois d'août, la lutte acharnée des Sioux de la réserve de Standing Rock au Dakota du Nord s'intensifie contre la construction d'un pipeline de quelque 1880 km en plein cœur de leur territoire ancestral. Le pipeline Dakota Access traverserait plusieurs cours d'eau dont la rivière Missouri, menaçant les sources d'eau potable dans toute la région. Après un premier revers en cour fédérale pour faire arrêter le projet, Standing Rock entend poursuivre ses démarches judiciaires et politiques tout en maintenant la mobilisation sur le terrain. Cette résistance a soulevé une vague de solidarité sans précédent de la part des Premières Nations, dont des centaines de représentants ont afflué de toute l'Amérique du Nord afin de bloquer la construction du pipeline par la désobéissance civile pacifique. Des militants écologistes se sont aussi joints à la mobilisation et un appel international à la solidarité a été lancé pour soutenir la lutte, notamment dans le cadre d'un mois d'action entamé le 17 octobre. Voir : <shutitdown.today/solidarity>.



S'ATTAQUER AU RACISME

Une commission sur le racisme systémique s'impose au Québec, bien que l'exercice ait ses limites et ses écueils.

Siegfried Mathelet

L'auteur est chercheur postdoctoral en philosophie à la Chaire UNESCO-UQAM sur les fondements philosophiques de la justice et de la démocratie

Lancée au mois de mai 2016 par Suzie O'Bomsawin, Will Prosper, Haroun Bouazzi et Émilie Nicolas, l'idée d'une commission sur le racisme systémique au Québec a fait son chemin. Une quarantaine d'organismes ont appuyé la demande et plus de 2000 personnes ont signé la pétition à cet effet, déposée à l'Assemblée nationale le 22 septembre dernier. Le Congrès et la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec avaient aussi repris l'idée pendant l'été, et le premier ministre Philippe Couillard a promis une réflexion sérieuse sur le sujet.

Ce n'est pas d'hier que le Québec affiche sa volonté de lutter contre le racisme, comme en témoignent notamment l'adoption de sa Charte des droits et libertés de la personne et la ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination, en 1975. Mais s'il existe une Déclaration du gouvernement du Québec

sur les relations interethniques et interraciales depuis 1986, il a fallu attendre 2008 pour voir une politique de lutte contre le racisme et la discrimination.

La politique québécoise de 2008 définit le racisme systémique comme « diverses pratiques, décisions ou comportements [qui] se combinent à d'autres pratiques au sein d'un organisme ou à celles d'autres institutions sociales pour produire de la discrimination ». Cette dernière étant « une distinction, exclusion ou différence fondée sur les motifs interdits par la Charte¹ » qui compromet l'exercice de ses droits par une ou des personnes. À titre d'exemple, mentionnons : les conséquences encore actuelles de l'injustice historique envers les peuples autochtones ; le profilage racial et le taux d'incarcération plus élevé chez les Noirs et les Autochtones ; la sous-représentation des minorités visibles dans la fonction publique, dans les médias et dans les postes de décision ; ou encore, les taux d'emploi plus faibles, les inégalités de revenus et la plus grande difficulté de trouver un emploi lorsqu'on a un nom à consonance arabe, africaine ou hispanique². Ce sont autant de préjugés envers ces personnes qui, chaque fois, nous privent du bénéfice de leur pleine participation à la société.

Une commission sur le racisme systémique s'impose, car non seulement ces injustices s'éternisent-elles, mais en ces temps d'austérité, les groupes les plus vulnérables, notamment les groupes racisés, parce qu'ils se retrouvent au bas de l'échelle, sont souvent les premiers à écopper des politiques qui creusent les inégalités socioéconomiques. En ce sens, si le



premier ministre est sincère dans sa réflexion sur le racisme systémique, il devra mesurer l'impact de ses compressions et hausses de tarifs sur les groupes racisés, notamment dans les CPE et en ce qui touche l'aide à l'enfance, l'emploi et la solidarité sociale, le logement et l'éducation.

Une autre visée tout aussi urgente d'une éventuelle commission serait de « dé-diaboliser » l'antiracisme. Certains, notamment dans les rangs nationalistes, s'insurgent déjà contre l'idée même d'une telle commission, comme s'il s'agissait là de leur lancer la pierre et non d'entamer un autoexamen de nos pratiques collec-

tives et institutionnelles. Or, la réflexion et la reconnaissance du problème sont essentielles à la mise en œuvre de solutions.

Par ailleurs, il faut rappeler que le racisme est un phénomène complexe, dont la compréhension a bien évolué depuis 1945. Si on considérait au XIX^e siècle qu'il s'agissait d'une idéologie prônant la hiérarchisation de races définies selon des critères biologiques, le racisme fut ensuite identifié, sous l'égide de l'UNESCO, comme un phénomène culturel assimilable à l'ethnocentrisme. Les mouvements de décolonisation et ceux des minorités (les Afro-Américains notamment) ont aussi fait progresser la réflexion sur l'histoire et les manifestations du racisme. Dans les milieux académiques, plusieurs l'abordent aujourd'hui comme un processus social fixant les identités. On questionne sa relation aux structures de domination politique et économique ainsi que le croisement de diverses formes de discrimination. On le combat pour les préjudices socioéconomiques et psychologiques qu'il inflige aux victimes et parce qu'il prive la société dans son ensemble de leur contribution.

Bien que persistant, le racisme systémique n'est pas la seule manifestation du racisme. D'autres nous guettent. Pensons à l'expansion de la cyberhaine qui, à

travers les médias sociaux, traverse les frontières pour abreuver divers groupuscules racistes et islamophobes comme Pegida ou La Meute. Pensons aussi au sensationnalisme médiatique qui cible constamment l'islam et nourrit ces groupuscules d'extrême-droite; ou encore, au discours néo-nationaliste et populiste qui déteint sur quelques personnalités politiques et médiatiques brandissant la menace imminente d'un islam conquérant. Finalement, pensons au climat social et politique ainsi créé, propice à la résurgence d'autres formes de racisme et de préjugés anti-immigration.

Chacune de ces manifestations de racisme et tous les phénomènes qui les alimentent requièrent une réponse appropriée. Une commission sur le racisme systémique serait un grand pas dans la bonne direction. Souhaitons qu'un premier autoexamen des pratiques systémiques nous mène à une réflexion plus large sur les dynamiques qui les accompagnent. ©

1. *La diversité: une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2008.
 2. Voir: <racismesystemique.org>.

Albi, ville en transition

ESPOIR

La ville d'Albi en France souhaite conquérir son autosuffisance alimentaire d'ici 2020, rien de moins. Pour réduire son empreinte écologique et sécuriser un approvisionnement de qualité en cas de crise alimentaire, la municipalité de quelque 51 000 habitants met en œuvre depuis 2016 une politique qui mise entre autres sur les circuits courts: à terme, tous les habitants devront pouvoir se nourrir de denrées produites dans un rayon de 60 km. Pour y arriver, la Ville a préempté 73 hectares

de terres en friche pour les louer à prix modique à des citoyens souhaitant se lancer dans la culture bio. Les plates-bandes et espaces verts communaux ont aussi été mis à contribution: grâce à l'initiative Les Incroyables comestibles, on y fait pousser fruits et légumes que les habitants peuvent cueillir gratuitement. D'autres projets d'agriculture urbaine sont aussi en cours. Voir: <mairie-albi.fr/lautosuffisance-alimentaire-à-albi>.



Photo: Hervé Devred / Flickr